

INSTITUT GEORGES CHAPPAZ DE LA VIGNE ET DU VIN EN CHAMPAGNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Georges
Institut Chappaz
de la Vigne et du Vin en Champagne

UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



DATE
Mardi 15 septembre 2020
LIEU
Reims

CONTACT PRESSE
marion.hemmer@univ-reims.fr
03 26 50 62 31
www.univ-reims.fr/igc

OIV AWARD 2020

Le Jury International des Prix de l'[Organisation Internationale de la Vigne et du Vin](#) a attribué le **PRIX de l'OIV 2020**, dans la catégorie **Droit Vitivinicole**, à l'ouvrage collectif d'auteurs « **Marques vitivinicoles et appellations d'origine - Conflits, mimétismes et nouveaux paradigmes** » sous la direction de **Théodore Georgopoulos** aux **Éditions Mare & Martin**.

Le 8 septembre 2020, le Jury International de l'OIV, composé de l'élite scientifique et technique de plusieurs pays membres de l'OIV a attribué 19 Prix de l'OIV et 10 Mentions Spéciales parmi 30 publications nominées, dont 27 livres et 3 sites web.

La Présidente du Jury Azéline Jaboulet-Vercherre, ainsi que le Secrétaire scientifique Richard Pfister ont remercié les nombreux lecteurs du monde entier qui ont évalué avec impartialité et professionnalisme les publications présentées.

[Voir le palmarès 2020](#)



Marques vitivinicoles et appellations d'origine - Conflits, mimétismes et nouveaux paradigmes - Éditions Mare & Martin

Les relations entre marques vitivinicoles et appellations d'origine se complexifient. Il s'avère qu'au-delà de la configuration classique de conflits entre les deux catégories juridiques, une nette tendance d'osmose doctrinale se profile, en droit européen et au-delà : le droit des marques sert de "matrice" pour alimenter, en concepts et en principes, la protection des appellations d'origine, tandis qu'à l'inverse les appellations d'origine enrichissent les formes et la doctrine du droit des marques. De la sorte, les contributions de cet ouvrage, en tenant compte des spécificités du secteur du vin, proposent un regard nouveau sur une question dont les dimensions sont encore loin d'être exhaustivement examinées.

[En savoir plus sur l'ouvrage](#)



Théodore Georgopoulos est maître de conférence en droit de la Faculté de Droit et Sciences Politique de l'Université de Reims, président du Conseil de l'[Institut Georges Chappaz](#), président de l'Association internationale des juristes du droit de la vigne et du vin ([AIDV](#)), directeur du programme Vin & Droit - Chaire Jean Monnet, directeur de la [Revue du Droit du vin & des spiritueux - Jus Vini](#).